

## RETRAIT DE VOTRE MASQUE ALTERNATIF

Afin de vous offrir la possibilité de vous protéger à la sortie du confinement, la ville de Reims distribue à chaque habitant un masque alternatif.

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes prioritaires dans la distribution.

**Pour les Rémois de plus de 60 ans,  
la distribution débute le lundi 11 mai,  
au complexe sportif René Tys, de 9 h à 18 h.**

Ces masques lavables vous seront remis gratuitement en échange de ce formulaire complété et avec l'appui des pièces justificatives demandées.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ou faites partie des personnes à risques, vous avez la possibilité d'établir une procuration.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Nombre de personnes de plus de 60 ans composant le foyer : .....

J'atteste sur l'honneur que je ne récupère que le nombre de masques nécessaire pour mon foyer.

J'atteste que j'ai chargé ..... de cette procuration pour récupérer mon masque.

Signature :

**Pièces justificatives** : pièce d'identité des membres du foyer (CNI ou Passeport) + un justificatif de domicile.

**Pour une procuration** : **pièce d'identité du porteur de procuration + documents du demandeur** (copie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile).

Date du début de la distribution lundi 11 mai 2020

Horaires d'ouverture : 9h-18h

Complexe sportif René Tys, 3 Impasse Léo Lagrange, 51100 Reims

Pour le reste de la population, la distribution sera échelonnée dans les jours à venir.